

Prix et Trophées

DEMANDE DE PRIX ET TROPHÉES POUR MANIFESTATIONS SPORTIVES :

Bénéficiaires:

- Les fédérations sportives.
- Leurs cercles affiliés.
- Les fédérations sportives scolaires et leurs cercles.

Demande:

- sur formulaire délivré par le Centre de Conseil du Sport.
- Doit être introduite au moins 1 mois avant la date de l'activité.

Dispositions finales:

- Venir retirer les coupes et/ou médailles au Centre de Conseil du Sport.

Règlement:

1. Toute demande doit parvenir, dûment complétée, au moins un mois avant la date de la manifestation.
2. Par manifestation sportive, il faut entendre toute activité sportive reconnue et donnant des garanties suffisantes quant à l'amateurisme des participants.
3. Par prix et trophées, il faut entendre les récompenses aux lauréats des compétitions. Il ne peut, en aucun cas, s'agir d'un lot de participation ou d'un souvenir.
4. Un prix pour le « Sport Ethique » et le « Fair Play » peut être demandé spécifiquement.
5. Le soutien de la **Communauté française - Adeps** doit être mentionné sur tous les documents.
6. Ne seront pas retenues, les demandes concernant les championnats nationaux ou régionaux organisés par les fédérations sportives.
7. Une demande pour un challenge peut être introduite :
 - Pour une compétition par équipe
 - Et si le règlement de la compétition stipule qu'un challenge est attribué définitivement à l'équipe qui l'aura remporté trois fois consécutivement ou cinq fois non consécutivement (règlement à joindre).